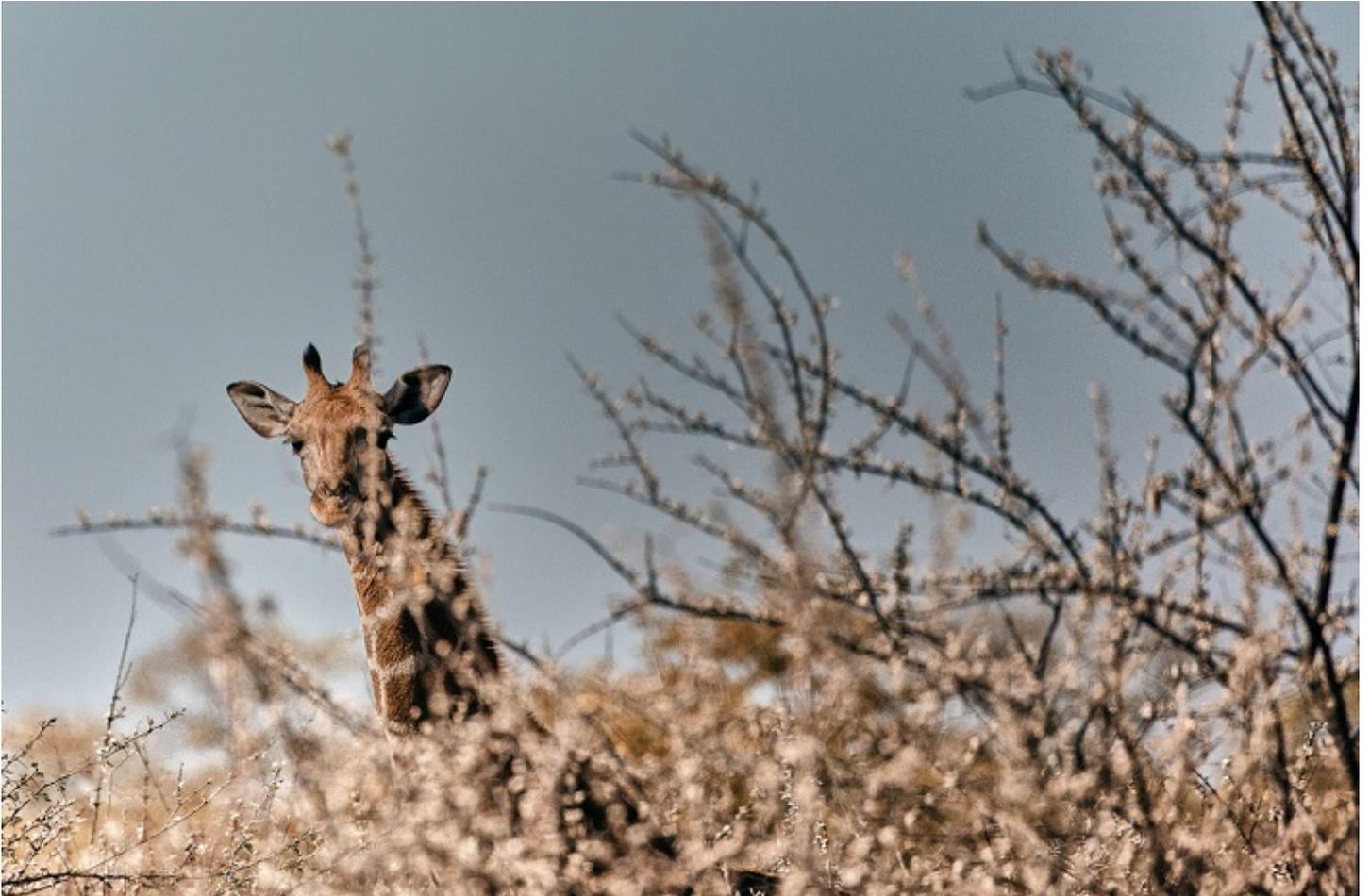


Top Départ pour la COP15 Biodiversité

Ce lundi 11 octobre s'ouvre la préparation à la COP15 de la Biodiversité. Jusqu'au 15 octobre, les ministres d'une centaine de pays se rassembleront virtuellement pour préparer les négociations de la COP15 en présentiel qui se tiendront en avril 2022 en Chine. L'événement a pour la première fois été divisé en deux parties en raison de la pandémie.



La COP15 biodiversité réunit les 196 Parties de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD), traité international né en 1992 pour protéger la nature. @Pierre Vincent / iStock

En raison de la pandémie de Covid-19, les négociations en présentiel à Kunming, en Chine, ont dû être reportées du 25 avril au 8 mai 2022. Pour ne pas perdre de temps, les organisateurs ont maintenu un rendez-vous entièrement virtuel aux dates initiales, du 11 au 15 octobre, afin de permettre la passation de pouvoir entre la présidence égyptienne de la COP14 en 2018 et la Chine et préparer les discussions de 2022.

Cette première phase réunira une centaine de ministres issus de 94 pays pendant cinq jours. La "*déclaration de Kunming*" doit être présentée suite à un sommet ministériel organisé du 12 au 13 octobre. L'objectif de ce texte est de marquer une "*impulsion politique*", selon le communiqué du secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CBD).

La COP15 biodiversité est capitale : elle doit fixer un nouveau cadre international commun pour restaurer et protéger la biodiversité. En raison de son importance, la COP15 est souvent présentée comme la COP21 pour le climat, qui a fait naître l'Accord de Paris.

Un texte sera préparé en juillet et servira de base aux discussions. Il fixe 21 cibles pour "*vivre en harmonie avec la nature*" à l'horizon 2050, avec des objectifs intermédiaires pour 2030. Parmi eux, la protection de 30% des terres et des mers, la réduction de la pollution, y compris plastique. Le texte propose également que les subventions néfastes pour l'environnement soient réduites d'au moins 500 milliards de dollars par an.

Les États partent avec un train de retard. Le bilan des objectifs d'Aichi qui fixaient un cadre international de protection de la nature pour la décennie 2010-2020 est catastrophique. Pas une seule des vingt ambitions n'a été atteinte. Les subventions attribuées aux activités nuisibles à la Nature ont par exemple atteint 500 milliards de dollars par an alors qu'elles devaient cesser et la destruction des zones de nature sauvage, des zones humides et des récifs coralliens s'est

poursuivie. De plus, si le nombre d'aires protégées augmente dans le monde, elles ne sont pas toujours gérées efficacement.

L'enjeu est colossal. Environ un million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction, a alerté en 2019 la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), dont les travaux servent de base aux négociations politiques.

Le sujet le plus clivant est celui des financements et notamment la mobilisation de ressources pour les pays en développement. La feuille de route doit augmenter à "*au moins 200 milliards de dollars par an*", les financements en faveur de la biodiversité, avec l'orientation d'une partie de ce montant vers les pays en développement.

L'objectif de protéger 30% des terres et des mers, porté par la Coalition de la haute ambition pour la nature, rassemblant 70 pays et coprésidée par la France, le Costa Rica et le Royaume Uni, est lui aussi contesté par le Brésil ou l'Afrique du Sud.

Les deux réunions internationales, COP15 pour la Biodiversité et COP26 contre le changement climatique sont aujourd'hui indépendantes. Mais le lien inextricable entre climat et biodiversité est de plus en plus mis en exergue lors des réunions internationales, comme au Congrès de la Nature à Marseille en septembre dernier.

La lutte contre le réchauffement climatique implique en effet la préservation des puits de carbone : océans, sols et forêts. Le CBD fixe ainsi dans sa feuille de route un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 10 gigatonnes d'équivalent CO₂ par an. Parallèlement, la nature est elle aussi directement menacée par le réchauffement climatique. Pour ces raisons, certains défendent une union des COP. L'idée est notamment portée par Emmanuel Macron.

Bruno Bourgeon, <http://aid97400.re>

D'après Novéthic: <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/biodiversite/isr-rse/cop15-biodiversite-cinq-questions-sur-le-grand-rendez-vous-mondial-a-quelques-jours-de-l-ouverture-150218.html>